

Agenda de la concertation

Du 20 novembre au 22 décembre 2017

La concertation est un temps d'information et d'échange avec le public. Elle a pour objectif de réunir les avis et les propositions de l'ensemble des parties intéressées pour enrichir le projet et intégrer au mieux les besoins et les attentes. La concertation se tient sous l'égide d'un garant, Jean-François Hélas (jean-francois.helas@garant-cndp.fr).

Tous les avis et toutes les suggestions du public pendant la durée de la concertation seront recensés et pris en compte dans un bilan de la concertation.

POUR VOUS INFORMER

- L'exposition à la mairie de Saint-Denis
- Le site internet : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
- Le dossier de concertation disponible sur le site internet, en mairie de Saint-Denis et à Plaine Commune

POUR VOUS EXPRIMER

- Par courrier électronique : echangeurs.pleyelportedeParis.dirif@developpement-durable.gouv.fr
- Par voie postale :
DiRIF/SMR/DMRNO
21/23 rue Miollis 75732 Paris Cedex 15
- Les registres disponibles à Saint-Denis :
en mairie, 2 place du Caquet
à Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet
- Les réunions publiques de la concertation

RÉUNIONS PUBLIQUES À SAINT-DENIS

Jeudi 23 novembre

À partir de 18h30 à l'école Anatole France,
Passage de la Harpe

Mardi 28 novembre

À partir de 18h30 au Groupe scolaire
La Roseraie-Chambrun, 47 Rue Pinel

Jeudi 14 décembre

À partir de 18h30 à l'école Anatole France,
Passage de la Harpe

Que va-t-il se passer après la concertation ?

- 2018 : Études préalables à l'enquête publique
- 2019 : Enquête publique
- 2020 : Études de définition détaillée
- 2021/2023 : Réalisation des travaux
- 2024 : Mise en service



CONCERTATION PUBLIQUE

Aménagement du système d'échangeurs de Pleyel (A86) et de Porte de Paris (A1) sur la commune de Saint-Denis (93)

Informez-vous Donnez votre avis

Du
20 novembre
au 22 décembre
2017

L'aménagement soumis à la concertation vise à revoir les échanges entre le réseau autoroutier magistral et le secteur Pleyel à Saint-Denis, en optimisant les conditions de circulation sur les autoroutes, la desserte du secteur Pleyel par l'A86 et l'insertion environnementale et paysagère au profit de la qualité de vie des riverains.

Cet aménagement prend en considération le développement des territoires concernés en libérant de l'espace et en permettant des offres de déplacement par transports en commun, cycles et piétons sur les axes routiers locaux. Ainsi, la fermeture définitive des bretelles de la Porte de Paris sur l'A1 permettra l'apaisement des conditions de circulation sur le boulevard Anatole France.

Le projet a été élaboré en étroite concertation avec l'EPT Plaine Commune et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis. Il s'inscrit dans les objectifs du Contrat de Développement Territorial signé avec l'État en 2014.

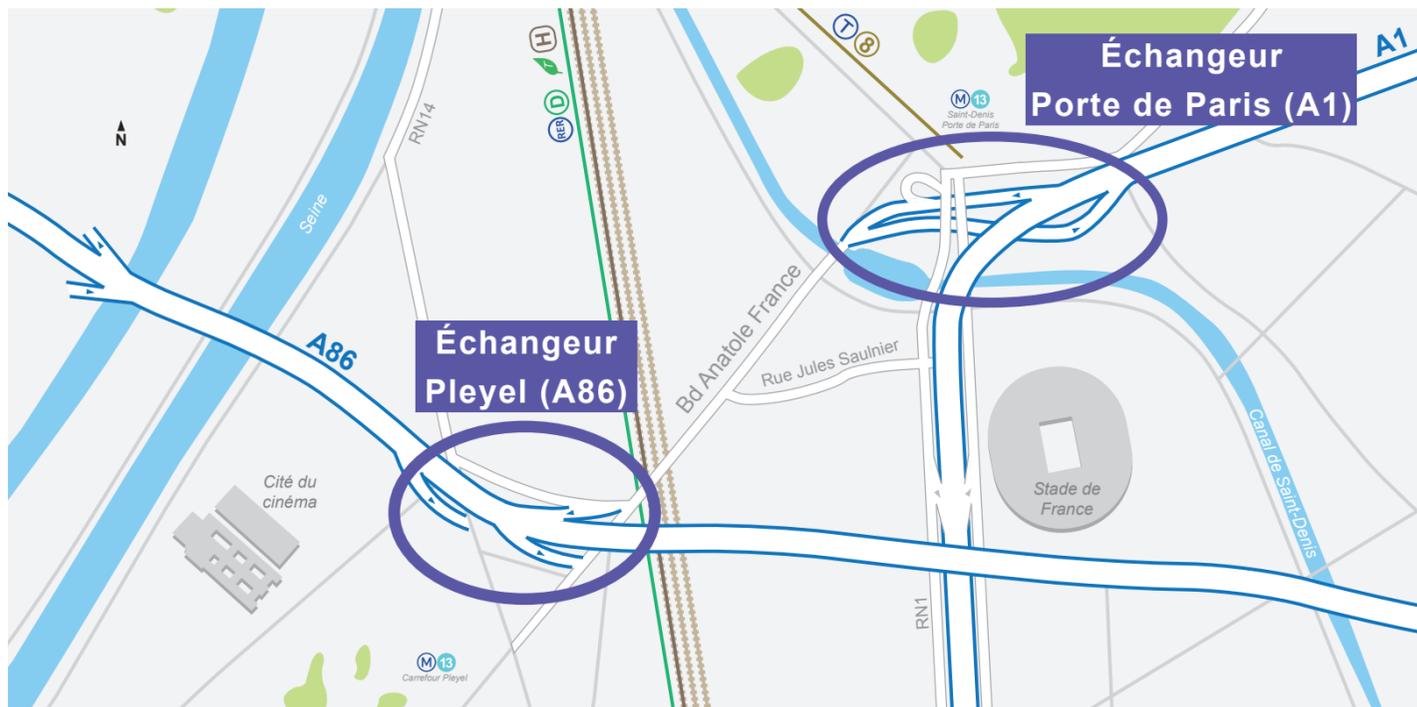
L'essentiel du projet

Actuellement, de nombreux véhicules traversent Saint-Denis entre les deux échangeurs provoquant une congestion importante aux heures de pointe sur le boulevard Anatole France (RN410) et les voiries alentours.

De plus, la desserte des territoires par l'échangeur de Pleyel depuis l'A86 et vers l'A86 est incomplète alors qu'ils sont en plein développement et mutation.

Apaiser la circulation sur le boulevard Anatole France (RN410) nécessite la fermeture des bretelles de la Porte de Paris, compléter l'échangeur de Pleyel et revoir sa configuration.

Le projet ouvert à la concertation concerne donc la fermeture des bretelles de la Porte de Paris sur l'autoroute A1 et l'aménagement de l'échangeur de Pleyel sur l'autoroute A86.



Le projet est porté par la Direction des Routes d'Île-de-France (DiRIF), maître d'ouvrage délégué pour le compte de l'État, en charge de l'exploitation, de l'entretien et de la modernisation du réseau routier national d'Île-de-France.

Objectifs de l'aménagement envisagé :

- Offrir aux usagers des conditions optimales de circulation sur les autoroutes A86 et A1 et sur les axes locaux ;
- Améliorer les conditions de desserte du secteur Pleyel pour accompagner le développement des territoires concernés ;
- Garantir les meilleures conditions de sécurité pour tous les usagers ;
- Assurer une bonne insertion environnementale et paysagère du projet ;
- Permettre le développement des offres de déplacement sur les axes routiers locaux, par les transports en commun et les modes actifs (piétons, cycles).

MAINTIEN DES CIRCULATIONS

Les usagers utilisant les bretelles actuelles de l'échangeur de la Porte de Paris pourront utiliser la liaison A1/A86 et emprunter les nouveaux accès créés dans l'échangeur de Pleyel. L'ensemble des fonctions d'échange est conservé.

Les principes d'aménagement

Afin d'apaiser la circulation sur les axes routiers locaux et de développer une offre performante de déplacements par les différents modes, notamment transports en commun, cycles et piétons, les bretelles de l'échangeur de la Porte de Paris sur l'A1 seront définitivement fermées à la circulation.

Pour répondre aux objectifs fixés, l'échangeur de Pleyel sur l'A86 va être aménagé et complété. Il prendra ainsi en charge les fonctions d'échanges entre le réseau magistral autoroutier et les territoires du secteur.

Pour l'aménagement de l'échangeur de Pleyel, plusieurs variantes ont été imaginées, avec l'EPT Plaine Commune et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis. L'ensemble du projet, incluant la fermeture des bretelles de la Porte de Paris et l'aménagement de l'échangeur de Pleyel présentées ci-dessous, est soumis à la concertation du public.

Variante A

- 1 Reconfiguration de la bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Ouest
- 2 Nouvelle bretelle de sortie depuis l'A86 Est
- 3 Nouvelle bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Est
- 4 Nouvelle liaison entre les boulevards de la Libération et Anatole France (deux options de tracé)

Variante B

Reconfiguration de la bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Ouest

Nouvelle bretelle de sortie depuis l'A86 Est

Nouvelle bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Est

Reconfiguration des bretelles de sortie depuis l'A86 Ouest

Variante C

- 1 Reconfiguration de la bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Ouest
- 2 Nouvelle bretelle de sortie depuis l'A86 Est
- 3 Nouvelle bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Est
- 4 Nouvelle bretelle de sortie depuis l'A86 l'Ouest
- 5 Nouvelle liaison entre les boulevards de la Libération et Anatole France (deux options de tracé)
- 6 Nouveaux giratoires

Variante D

Reconfiguration de la bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Ouest

Nouvelle bretelle de sortie depuis l'A86 Est

Nouvelle bretelle d'entrée sur l'A86 vers l'Est

Nouvelle bretelle de sortie depuis l'A86 l'Ouest

Nouvelle liaison entre les boulevards de la Libération et Anatole France (deux options de tracé)

Nouveaux giratoires